Document generated on 04/19/2024 7:46 p.m.

Québec français

Nouvelles brèves

Number 33, March 1979

URI: https://id.erudit.org/iderudit/56522ac

See table of contents

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)
1923-5119 (digital)

Explore this journal

Cite this document

(1979). Nouvelles brèves. *Québec français*, (33), 2–4.

Tous droits réservés © Les Publications Québec français, 1979

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

Québec français

est une revue pédagogique, littéraire et culturelle destinée à tous les enseignants de français et au public en général. Publié par l'Association québécoise des professeurs de français, *Québec français* est une revue sans but lucratif, financièrement autonome, et ne reçoit aucune subvention.

Directeur de la revue
Christian Vandendorpe

Rédacteurs en chef
Gilles Dorion (littérature)
Jean-Guy Milot (pédagogie)

Comité de lecture et équipe de rédaction

Littérature
Aurélien Boivin
Maurice Émond
André Gaulin
Cécile Dubé

Pédagogie
Pierre Achim
Aline Desrochers-Brazeau
Christophe Hopper
Michel Pagé
James Rousselle

Ont collaboré à ce numéro
Marjolaine D'Anjou, René Beaudin, Émile Bessette, Pierre Chamberland, Roger Chamberland, Marcel Chabot, Françoise Dulude, Kenneth Landry, Roger Langlois, Alonzo LeBlanc, Bertrand B. Leblanc, Lyne Martin, Pauline Pelletier, Gilles Primeau, Lucie Robert, André Rousseau, Alain Vézina.

Couverture et maquette intérieure
Christian Vandendorpe

Secrétaire aux abonnements
Claire Boivin (418) 872-6312

Adresse postale de la revue
Québec français
C.P. 9185
Québec G1V 4B1

Adresse postale de l'Association
A.Q.P.F.
C.P. 9272
Québec G1V 4C5

Abonnement pour un an / 4 numéros
— au Québec et au Canada $7.
— à l'étranger, par avion: $12.

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Indexé dans PÉRIODEX et RADAR

Ce numéro a été tiré à 43000 exemplaires.
Composé par Graphiti, à Saint-Georges.
Imprimé par L'Éclaireur, à Beauceville.

ISSN 0316-2052

Tous droits réservés. ©Ottawa

nouvelles brèves nouvelles b

Le colloque de mai

Les sections régionales de l'AQPF (Montréal, Trois-Rivières et Québec) organisent chaque année un colloque régional particulier. Rompant avec cette tradition, les sections ont décidé cette année d'unir leurs efforts en vue de l'organisation d'un grand colloque interrégional, *L'enseignement du français à l'heure des nouveaux programmes*, qui fera le point sur cette question qui préoccupe particulièrement les enseignants du primaire.

Le colloque, qui aura lieu à Québec, les 10, 11 et 12 mai, réunira de 1 000 à 1 500 participants, dont plus de 500 du primaire. Les activités professionnelles prévues pour le primaire comprendront des ateliers sur les fondements du programme, sur son implantation, sur le matériel pédagogique qui l'accompagne, sur diverses pratiques pédagogiques, y compris la pédagogie Freinet, vues sous l'angle du programme ainsi que des communications qui en éclaireront divers aspects pratiques ou théoriques. Les animateurs et les conférenciers auront au préalable pris connaissance du programme afin de mieux situer leur contribution particulière en regard des options pédagogiques qu'il propose.

Des activités semblables sont prévues pour les enseignants du secondaire, du collégial, du pré-scolaire et des classes d'accueil dont les programmes de français sont à diverses tables de conception ou d'implantation. Les orthopédagogues qui cherchent à comprendre l'impact du programme sur les techniques de rééducation, notamment en lecture, sont également invités à participer aux travaux du colloque.

Le prix de l'inscription comprendra entre autres choses l'accès aux activités professionnelles et libres, un repas, les collations des vendredi et samedi matin ainsi que des tickets valables pour des consommations ou des fleurs.

L'inscription sera strictement limitée par le nombre de places disponibles. Pour être sûrs de retenir leur place, les intéressés sont priés de s'inscrire dès qu'ils recevront le programme du colloque (vers la fin de mars). Les membres de l'AQPF recevront une invitation personnelle. Les non-membres peuvent faire venir le programme en écrivant à: *Programme du Colloque, a/s Benoît Falardeau, C.P. 9272, Québec (G1V 4B1)* ou, mieux encore, en renvoyant sans tarder la fiche d'adhésion à l'AQPF (voir coupon en dernière page).

Le 14 décembre 1978, *Québec français* fêtait son cinquième anniversaire depuis sa transformation en revue. L'événement, qui coïncidait avec le lancement du numéro 32 et du supplément au collégial, a fait l'objet d'une conférence de presse. On aperçoit sur la photo les membres de l'équipe littéraire de *Québec français*, avec, de gauche à droite: Gilles Dorion, Aurélien Boivin, Christian Vandendorpe, Maurice Émond et André Gaulin.

rèves nouvelles brèves nouvelles brèves no

Proposition de perfectionnement

Le Conseil d'administration de l'AQPF doit étudier sous peu une proposition que lui a transmise le comité pédagogique de *Québec français* en vue d'inciter le MEQ à publier dans les plus brefs délais les mesures qu'il entend prendre pour assurer l'implantation du nouveau programme de français au primaire. Parmi ces mesures, il apparaît nécessaire d'adopter un PLAN DE PERFECTIONNEMENT pour l'implantation progressive du nouveau programme, à savoir:

QUE des cours soient offerts dès septembre 1979 pour faciliter la compréhension et la mise en pratique du nouveau programme de français par les enseignants du primaire.

QUE ces cours soient élaborés dans le cadre des PPMF.

QUE l'ensemble de ces cours puisse totaliser une demi-année de scolarité, soit 15 crédits qui pourraient être répartis entre les thèmes suivants: les principes directeurs et le schéma d'apprentissage; l'oral; la lecture; l'écriture; l'évaluation et les techniques d'enseignement.

QUE ces cours soient intégrés au PPMF ainsi qu'aux cours de Formation des maîtres.

QUE ces cours soient offerts aux Commissions scolaires sous forme de sessions intensives organisées durant les journées pédagogiques (sauf pour les maîtres déjà inscrits au PPMF).

QUE le MEQ rembourse à la C.S. les frais de scolarité et les coûts d'animation des groupes formés sur son territoire.

QUE les crédits obtenus pour ces cours soient reconnus pour fins de classification et de traitement.

QUE, dès le lancement du programme, ces cours soient reconnus comme pleinement équivalents d'une université à l'autre.

Du nouveau au collégial

L'article 6 de la loi 101 stipule que «toute personne admissible à l'enseignement au Québec a droit de recevoir cet enseignement en français.»

Soucieux de faire respecter ce droit, le *Projet du gouvernement à l'endroit des cegeps* prévoit des mesures susceptibles de fournir à sa clientèle le matériel didactique de base en langue française essentiel à sa formation.

Trois organismes, la Direction générale de l'enseignement collégial, le Service général des moyens d'enseignement et l'Office de la langue française conjuguent présentement leurs efforts pour établir les mécanismes susceptibles de procurer aux étudiants des collèges les ressources pédagogiques auxquelles ils ont droit.

Comme il apparaît impossible d'imaginer que les trois organismes impliqués puissent intervenir efficacement sans se consulter et travailler en étroite collaboration, un comité, le comité de documentation didactique (CDD), a été formé afin d'assurer la concertation. Il n'en demeure pas moins que chaque organisme agit plus spécifiquement au niveau de son mandat propre et de ses compétences particulières.

Ainsi la Direction générale de l'enseignement collégial, après consultation des enseignants spécialistes des programmes et des cours, propose au Comité de documentation didactique des programmes et des cours prioritaires afin que ce comité puisse procéder à une programmation éclairée de la production.

Le Service général des moyens d'enseignement, pour sa part, participe à l'analyse des besoins et des priorités, en travaillant en étroite collaboration avec les comités pédagogiques de matière, mais il insiste surtout sur son rôle de producteur. C'est à lui également que revient la tâche d'informer les éditeurs, de susciter et même de subventionner les productions qui peuvent intéresser l'entreprise privée.

L'Office de la langue française, de son côté, est plus directement responsable de la recherche terminologique. Il doit également fournir aux auteurs l'expertise linguistique nécessaire à leur travail.

Quatre objets de production ont déjà été agréés par le Conseil du trésor; il s'agit de productions en radiothérapie, meuble et bois ouvré, transport et sciences graphiques. *(Nouvelles communiquée par Raynald Trottier).*

Le cinquième congrès mondial

D'ores et déjà, les dirigeants de la Fédération internationale des professeurs de français ont mis en marche la préparation lointaine du cinquième congrès mondial, qui devrait se tenir à Rio de Janeiro, durant la dernière semaine de juillet 1981. Dès juin prochain, les Journées de Sèvres seront consacrées à l'étude préliminaire des thèmes provisoires. Les associations membres de la Fédération ont été invitées à proposer des sujets de discussion. Le succès du dernier congrès augure bien pour le prochain. Aussi comptons-nous encore sur la précieuse collaboration de chacun d'entre vous. Faites parvenir au plus tôt vos suggestions à Gilles Dorion, à l'adresse postale de la revue.

Cerisy

La revue PRATIQUES a été invitée par le Centre International de Cerisy-la-Salle à organiser et animer une décade sur l'enseignement du français. Ce colloque intitulé *Pour un nouvel enseignement du français* aura lieu du 2 au 12 août 1979.

Les travaux porteront à la fois sur les contenus véhiculés (langue, textes et pratiques signifiantes) et sur les méthodes (problème du rapport des démarches et des contenus, modes de travail pédagogique, etc.)

Dans la liste actuelle des intervenants, on retrouve les noms de Jacqueline Bastuji, André Bergala, Simone Delesalle, Frédéric François, Pierre Fresnault-Deruelle, Bernadette Gromer, Jean Peytard, Hélène Romian, etc. L'Association québécoise des professeurs de français a été contractée par la revue PRATIQUES pour participer à des tables rondes sur les programmes, sur les manifestes des associations et pour intervenir sur les questions rattachées à la norme et à la politique linguistique.

Les inscriptions se font auprès du Centre International de Cerisy-la-Salle, 27 rue de Boulainvilliers, 75016 Paris.

Une heureuse initiative

Bravo pour la C.S.R. de Blainville-Deux-Montagnes qui a souscrit un abonnement de 80 exemplaires à la revue *Québec français* et qui en assure la distribution à tous ses professeurs de français. Cette façon de faire devrait stimuler la réflexion et la discussion sur les articles que nous publions et, peut-être, inciter certains départements à nous communiquer leurs réactions et leurs commentaires.

En plus de réduire les frais de photocopie, cette formule est également avantageuse du fait qu'en nous évitant les frais de poste et d'adressage individuel, elle nous permet de pratiquer le tarif de groupe à $5.00 par abonnement (la commande minimum est de 20 exemplaires par souscripteur).

Connaissez-vous vos représentants ?

L'Association québécoise des professeurs de français est constituée de plusieurs instances où siègent vos représentants élus lors des assemblées générales. Pour les enseignants qui désireraient prendre contact avec l'Association, nous donnons ci-dessous la liste des membres du Conseil d'administration et des Conseils de section.

Conseil d'administration (national): Émile BESSETTE, président (514) 343-6887; Maurice BORDUAS, président-sortant; Jean-Claude GAGNON, vice-président au recrutement; Murielle DE SERRES, vice-présidente aux comités; Suzanne MARTIN, secrétaire; Joseph LENOIR, trésorier; Christian VANDENDORPE, directeur de la revue; et les présidents de section.

Conseil de section de Montréal: Christophe HOPPER, président (514) 845-6287; Monique GRAVEL, vice-présidente; Claudette LASSERRE, trésorière; Marcel THIBODEAU, secrétaire; Michel PAGÉ, représentant du niveau universitaire; Marc LE BOULENGÉ, représentant du niveau collégial; Yvonne PELLETIER, représentante du niveau secondaire; Emmanuel CHÉNARD, représentant du niveau primaire; Marie-France DAVIGNON-SOUCY, représentante du niveau préscolaire; Lise BILLY, représentante du français langue seconde; Diane TÉTREAULT, présidente sortante.

Conseil de section de Québec: Benoît FALARDEAU, président (418) 628-3510; Gaëtane PRINCE, vice-présidente; Jacques FOURNIER, secrétaire; Madeleine RICARD, trésorière; Jean-Yves GUÈVREMONT, représentant du niveau élémentaire; Claire L'ITALIEN, représentante du niveau secondaire; Jacques OUELLET, représentant du niveau universitaire; Pierre MARCOTTE, président sortant.

Conseil de section de Trois-Rivières: Laurent DUBOIS, président (819) 362-2200; Maurice BORDUAS, vice-président; Claude BARIL, vice-président; Gilles LAMPRON, trésorier; Henri-Paul THIFFAULT, secrétaire; Francis PARMENTIER, représentant du niveau universitaire; Thérèse CLERMONT, représentante du niveau secondaire; André SAUVAGEAU, représentant du niveau primaire.

CONCOURS DES JEUNES DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

« Chanter en français »

Au programme de la VIIIe biennale de la langue française, qui se tiendra à TUNIS en novembre 1979, ont été inscrits les thèmes que voici :

- Une langue française ou des langues françaises ?
- Langue française et traduction.
- Le langage de la chanson française.

Les organisateurs ont décidé d'illustrer le troisième thème en lançant auprès des jeunes de l'enseignement secondaire un concours international de chansons, les lauréats étant invités à Tunis et priés de faire entendre leur œuvre devant les congressistes.

Cette entreprise n'est pas destinée à recruter des Georges Brassens, des Julos Beaucarne, des Félix Leclerc en herbe. Elle tend simplement à montrer que les jeunes peuvent créer en français des chansons de qualité, et faire ainsi participer davantage la langue française à cette forme moderne du dialogue des cultures.

L'authenticité des chansons présentées sera garantie par les auteurs, qui devront se garder de toute forme de plagiat. De plus, si le double talent de parolier et de compositeur n'est pas fréquent, c'est néanmoins à ces jeunes talents mixtes que le concours s'adresse.

Quelle sera la règle du jeu ?

1. Aucun thème n'est choisi d'avance, ni aucune esthétique musicale.
2. La durée de la chanson n'excédera pas trois minutes.
3. La chanson sera transcrite à la main ou à la machine en français correct. Elle portera un titre.
4. La chanson, accompagnée ou non, sera enregistrée sur bande magnétique ou minicassette. Plusieurs chansons, du même auteur ou d'auteurs différents, pourront être enregistrées sur la même bande.
5. Le candidat interprétera lui-même sa chanson, la qualité du texte l'emportant sur toute autre considération.

Nature des prix

1. Le jury dressera fin juin 1979 le palmarès des meilleurs envois. Les auteurs des trois premières chansons classées, prévenus aussitôt, seront invités à la Biennale de Tunis. Les frais de voyage et de séjour leur seront entièrement offerts.
2. Ces trois lauréats présenteront leur chanson devant le public du congrès, qui décernera, selon l'usage, trois médailles symboliques d'or, d'argent et de bronze.

Conditions de participation

1. Peuvent concourir les jeunes de toute nationalité, âgés de moins de 21 ans, fréquentant des établissements scolaires français ou étrangers, d'un niveau équivalant à celui de l'enseignement secondaire français.
2. Les renseignements suivants sont à fournir obligatoirement avec le texte écrit :
   — Nom, prénoms, âge; pays, adresse, lieu de naissance, nationalité.
   — Nom et adresse de l'établissement scolaire et du professeur de français.
   — Français langue maternelle, seconde, étrangère; nombre d'années d'enseignement.
   — Études suivies, classe, section.
3. Le nom, les prénoms, l'adresse du candidat, le titre de la chanson sont à rappeler oralement au début de l'enregistrement.

Date d'envoi et destination

Les chansons (textes et cassettes) devront être envoyées, individuellement ou groupées par établissement ou par pays,

AVANT LE 15 AVRIL 1979 (dernier délai),

au : Concours de la VIIIe biennale de la langue française. Madame Jeanne Ogée, 9, rue Galliéni 78670 Villennes-sur-Seine (France).